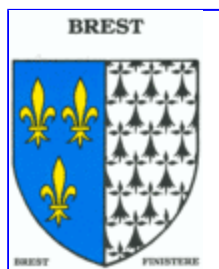


[Les armoiries de Brest](#)

31 janvier 2015 - 05 : 00



"Mi-parti de France et de Bretagne" ou bien "parti au premier d'azur à trois fleurs de lys d'or et au second d'hermines", tel est le blasonnement ou description héraldique des armes de Brest.

Ce vocabulaire hermétique mais tout à fait adapté signifie que l'écu est divisé en deux dans le sens de la hauteur, que figurent sur la moitié gauche les armes de France, (des fleurs de lys dorées sur fond bleu) et sur la moitié droite un semis d'hermines, emblème de la Bretagne.

Les armoiries urbaines sont apparues très tôt, dès le 12^e siècle (à Cologne en 1149) car les communautés de villes étaient désireuses de traduire, à l'instar des individus et des corporations, leur originalité par le biais de symboles et d'emblèmes. C'est dans un registre de délibérations du conseil municipal que figure la date du 15 juillet 1683, la première mention d'armoiries brestoises.

C'est un édit de novembre 1696, suivi d'un second en décembre 1697, qui rendit obligatoire l'enregistrement des armoiries moyennant une redevance et alla jusqu'à imposer aux maires le port d'armoiries liées à la fonction mais fort onéreuses !

Dès 1790, la Révolution partit en guerre contre les armoiries, considérées comme des marques de noblesse et des signes de féodalité.



Pourtant Napoléon I, désireux de satisfaire hommes et communautés, s'attacha à remettre à l'honneur une pratique très appréciée, et cela d'autant plus qu'elle était lucrative pour les finances de l'empire. En 1809, il décida que les villes qui en feraient la demande en Conseil d'état seraient dotées d'armoiries. Aussitôt, la Ville de Brest "aspira à la faveur d'être élevée au rang des bonnes villes" et de porter des armoiries.

Toutefois, le nouveau régime ne pouvait accepter la reprise d'armoiries rappelant trop l'ancien. Fleurs de lys et hermines n'étaient plus de saison. Aussi, chercha-t-on d'autres symboles pour Brest. Des trois projets élaborés alors l'un faisait appel à la vocation maritime de la ville. L'Empire s'effondra avant que le projet ne fût réalisé.

La Restauration s'empressant de renouer avec la tradition monarchique, Louis XVIII décréta que les villes reprendraient leurs armoiries anciennes... à condition de payer pour ce faire. Brest sollicita donc de nouveau le droit de blasonner et obtint satisfaction en 1826.

Certaines représentations sont enrichies d'une couronne de murs et de feuillages : il s'agit de libertés prises par les artistes héraldistes modernes. On voit également parfois figurer sur les armoiries les décorations décernées à la ville à l'issue de la seconde Guerre Mondiale : Croix de Guerre, Légion d'Honneur, Médaille de la Résistance.